



## **CCE GRDF du jeudi 16 mai 2018**

### **Déclaration CGT et avis sur le Projet de Décision Unilatérale Congés de Fin de Carrière**

#### **Mesures d'accompagnement du plan social de GRDF**

##### **1<sup>er</sup> volet concernant les USR, les Fonctions Centrales et les métiers du domaine tertiaire des DR**

La Direction de GRDF nous présente pour information un pour avis un « dispositif temporaire de congés fin carrière ».

Nous n'allons pas assommer les salariés en reprenant votre charabia sur les enjeux du projet : chacun aura le loisir de consulter votre dossier puisque la CGT mettra ce chef d'œuvre de novlangue en ligne sur son site internet.

**Votre propos consiste à éviter de nommer clairement les choses. Nous choisissons au contraire d'appeler un chat un chat : il s'agit d'un plan de reconversion et de départs volontaires accompagné d'un plan social.**

**Ce dossier confirme toutes les informations données par la CGT sur les orientations du groupe ENGIE et ses conséquences.**

Nos dirigeants cherchent à masquer leurs intentions, en particulier vis-à-vis des collectivités locales.

Las, les faits sont têtus : GRDF est bien obligé de mettre en place des mesures pour accompagner sa politique d'économies tous azimuts et virer du monde « le plus en douceur possible ». Mais un plan social « soft », c'est quand même et avant tout un plan social.

Le premier volet de ce plan vise donc les USR, les fonctions centrales et plus généralement tous les métiers tertiaires.

**On voit bien que l'ampleur de vos intentions en terme, de volumes de baisse des effectifs, couplée à l'obligation d'intégration de salariés d'ENGIE, rend impossible une décroissance progressive des effectifs liée aux non remplacements des départs en retraite.**

**Chaque salarié concerné va donc devoir se débrouiller pour trouver une nouvelle activité.**

**Et cela dans une entreprise qui n'a de cesse de supprimer des emplois.**

C'est la principale limite des reconversions que vous proposez.

**C'est la raison de la mise en place de mesures de reconversions et de départs volontaires, mais aussi l'explication de votre opacité dans le cadre de différentes négociations en cours comme par exemple la « GPEC et Mobilité ».**

**On comprend mieux dans ce contexte l'instrumentalisation de ce dernier pour en faire un outil des mobilités forcées.**

Sans détailler les différentes mesures que vous proposez, on peut dès à présent douter de leur réussite : par exemple, dans le domaine de la formation, comment notre service formation pourra-t-il répondre présent avec des budgets en baisses ?

Ou alors cela se fera au détriment des autres actions de formation. Déjà qu'il n'y avait plus grand chose en dehors du réglementaire...

**Evidemment, ce dossier ne nous agrée pas : c'est une décision unilatérale de nos dirigeants, prise sans aucune concertation ni écoute de la CGT, dans la droite ligne des orientations stratégiques, du projet de réorganisation des USR et de PER 2019 mais pas que...**

Ce type de mesures est une première depuis la période de casse de la distribution des années 2000...Et pas la dernière selon toute probabilité si on vous laisse continuer : le domaine technique est dans le viseur. Ce n'est pas glorieux pour ceux qui portent une telle politique.

**La CGT refuse d'être partie prenante de la mise en œuvre d'un tel plan social, tout simplement parce qu'aucune raison économique sérieuse n'oblige à une telle politique.**

Nous l'avons déjà démontré : GRDF dispose des moyens financiers pour tenir ses engagements sur l'emploi (entre autres) et détourne de son objet l'argent octroyé par le Tarif sur le dos des usagers dans un seul but : faire du cash, du cash et encore du cash...Même si cela doit conduire à la baisse de la qualité du service rendu, à l'abandon progressif des zones rurales, et in fine mener à la ruine de l'entreprise d'.

Quant aux justifications apportées par nos dirigeants, elles restent tellement variées et tellement factices qu'elles sont une insulte à l'intelligence des salariés de GRDF.

**La CGT refuse les suppressions d'emplois programmées, dénonce le détournement d'argent de son objet par l'entreprise sur le dos des usagers et exige que les engagements pris soient tenus, dans tous les domaines.**

**Les mesures proposées dans votre dossier, sur les départs anticipés, sont pour nous un non sens.** C'est y compris dangereux : qu'on ne vienne après cela nous parler de transmission des compétences par exemple !

**La CGT exige le retour à un vrai projet industriel permettant de garantir les intérêts du Distributeur, de ses salariés et des usagers.**

**Voilà pour notre appréciation globale de ce dossier, conséquence d'un projet que nous combattons de toutes nos forces et que nous entendons bien contrarier avec l'appui du personnel.**

**Pour autant, nous n'entendons pas juger ce que feront individuellement les salariés : il appartiendra à chaque personne potentiellement concernée de se déterminer en fonction de sa situation personnelle.**

Nous attirons néanmoins l'attention des candidats au départ en « congés de fin de carrière ». Un engagement de prendre sa retraite à la date d'ouverture des droits est demandé pour en bénéficier. Par conséquent, il sera impossible de revenir en arrière, par exemple en cas de difficultés familiales et/ou financières.

**Nous ne saurions blâmer les salariés désireux de quitter l'entreprise dans la période actuelle d'incertitudes sur l'avenir du secteur de l'énergie et des services publics en général, ...mais surtout au regard du manque de perspectives que vous leur donnez, de la dégradation des relations sociales à GRDF et au vu de l'absence de reconnaissance en rapport avec leur investissement.**

**Pire, aujourd'hui, vous les pousser dehors, faisant même entendre dès la première phrase de votre dossier qu'ils ne créent aucune valeur et sont par le fait des inutiles.**

**Cela marque une nouvelle fois toute la considération que portent nos dirigeants aux salariés de l'entreprise.**

**Mais c'est finalement très cohérent avec votre seul objectif aujourd'hui...faire du cash sans se préoccuper de l'avenir de l'entreprise et de ses salariés au-delà de 2021.**

Nous vous rappelons quand même qu'avant de créer de la valeur, les salariés de GRDF doivent remplir des missions de service public, et qu'au regard de cet objectif nous serions tentés nous aussi de faire une liste de nuisibles...Mais elle serait bien différente de la votre.

C'est pour l'ensemble de ces motifs que la CGT dénonce votre politique et tous vos artifices, et porte un avis négatif sur votre dossier.